

A R T I C L E III.

*Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en
I T A L I E , depuis le mois dernier.*

NAPLES. I. Tant dans ce Royaume que par toute l'Italie, il a été répandu, que le Roi avoit accédé au Traité de Madrid, & la chose pouvoit se concevoir aussi de ce que nous en avons marqué le mois passé, article de Turin. Elle n'a cependant d'autre fondement que la manière affirmative dont les nouvelles publiques de ce Pays l'ont donnée. Lorsque Sa Majesté a été invitée à cette accession, elle a témoigné être très-disposée à concourir aux mesures qui pourroient contribuer efficacement à maintenir la tranquillité de l'Italie. Elle en a examiné, dans cet esprit, le Traité qui lui a été communiqué. Elle en a pesé toutes les clauses : Mais comme les engagemens qu'elle y contractera à l'égard des principales Puissances d'Italie, exigent de la part de ces Puissances les stipulations les plus claires par rapport aux Etats des Deux-Siciles, le Roi a jugé qu'il convenoit de leur donner plus d'étendue qu'elles n'en ont par ce Traité. Sa Maj. a fait connoître aux Cours intéressées ses sentimens sur ce sujet, & l'on ne doute point qu'elles ne se prêtent à applanir ce qui fait l'objet de la difficulté. Le Roi de la Grande-Bretagne s'y portera de son côté ; chacun se le persuade, d'autant plus qu'on a appris avec plaisir que Sa Maj. Britannique avoit nommé un Ministre auprès de cette Cour, & que le Chevalier Gray étoit destiné à y remplir ce poste. Aussi est-ce pour répondre convenablement à cette marque d'attention